

Ceci est une version préparatoire de l'article « Les Vies de saint Gengoul, époux et martyr », paru dans *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*. Etudes réunies par M. Lauwers, Antibes, 2002 (CEPAM, Nice, Collection d'Etudes médiévales, 4), p. 235-263.

## Les Vies de saint Gengoul, époux et martyr.

Saint Gengoul est un aristocrate burgonde du VIII<sup>e</sup> siècle, assassiné par l'amant de sa femme. Par un travail de réinterprétation et de réécriture, la légende a fait glisser l'assassinat du plan conjugal au plan religieux, en transformant ce qu'on qualifierait aujourd'hui de meurtre passionnel en martyre sanglant. Le succès de cette légende fut considérable en milieu populaire, jusqu'à l'époque moderne<sup>1</sup>. Pour le propos qui est celui de ce séminaire, je limiterai ma présentation aux trois *vitae* du haut Moyen Age, en analysant essentiellement le travail d'écriture et de réécriture qu'elles mettent en œuvre et les modèles de sainteté qu'elles construisent ; je mettrai l'accent sur le poème de Hrotsvita, qui est un bel exemple de restructuration et de réinterprétation du texte en milieu ottonien<sup>2</sup>. Pour le reste il existe un ouvrage de synthèse, auquel je me contente de renvoyer, et un intéressant article de J.-P. Poly, qui ouvre sur la légende des perspectives anthropologiques<sup>3</sup> : mon travail ne se prétend donc pas totalement neuf, mais il est davantage centré que celui de mes prédécesseurs sur l'histoire des textes et sur l'analyse du type de sainteté qu'ils véhiculent. Il sert par ailleurs de point d'appui à une étude d'Anita Guerreau<sup>4</sup>, qui propose des pistes originales pour une lecture structurale de la légende.

---

<sup>1</sup> - Voir E. ALTENHÖFFER, *Studien zur Verehrung St. Gangolfs, insbesondere zur Legende und Sage des Heiligen*, Würzburg, 1993 [Dissertation rédigée à Würzburg en 1959, éditée à compte d'auteur en 1993], p. 64 sqq. pour la réception durant le Moyen Age central et tardif, en particulier dans les légendiers abrégés, et p. 77-112 pour la résurgence folklorique. En revanche il y a peu de chose à tirer, sur le plan strictement scientifique, de TERRE (abbé) et REBOUILLAT, "Saint Gengoul, duc et martyr. Sa vie, son culte, sa tradition", dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. 104 (1971-1972), 1973, et de P. PIERRET, *Saint Gengoux, patron des mal mariés*, Arlon, 1985 ; je remercie néanmoins très vivement G. Philippart de m'avoir envoyé une photocopie de ce livre introuvable.

<sup>2</sup> - Sur cette question il existe déjà l'étude de W. STACH, "Die Gongolf-Legende bei Hrotsvit. Bemerkungen zu ihrer literarischen Technik", dans *Historische Vierteljahrschrift* 30 (1935), p. 168-174 et 361-397, dont l'approche est volontairement limitée au plan littéraire, et que mon analyse recoupe plus d'une fois.

<sup>3</sup> - J.-P. POLY, "Gengoul, l'époux martyr. Adultère féminin et norme populaire au Xe siècle", dans *La femme au Moyen Age* (Collection de la Faculté de droit Jean Monnet), Paris, 1992, p. 47-63.

<sup>4</sup> - *Infra*.

Pour le Moyen Âge<sup>5</sup>, nous connaissons trois *vitae s. Gangulfi* : une première version anonyme en prose, la *passio* B.H.L. 3328, a été utilisée par Hrotsvita comme modèle du seul poème en distiques élégiaques (B.H.L. 3329) de son recueil de légendes hagiographiques ; une *vita secunda* en prose, simple amplification de la *vita prima*, a été rédigée après la translation des reliques du saint depuis l'abbaye féminine de Saint-Gengoul, à Varennes-sur-Amance (25 km à l'est de Langres)<sup>6</sup>, jusqu'à une abbaye féminine toulousaine homonyme : la B.H.L. l'a indexée sous les n° 3328a (prologue et *vita*) et 3328b (translation et miracles). C'est de ces trois textes qu'il sera question dans les lignes qui suivent. Signalons encore les Miracles (B.H.L. 3330) rédigés par Gonzon, abbé de Florennes - près de Namur - durant la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, et un texte extrêmement intéressant, qui pose le problème de la réception médiévale de la légende : il s'agit d'une *epistula apologetica*, dans laquelle les moines de Florennes (?) justifient l'utilisation liturgique d'un texte hagiographique aussi salace ; il fera l'objet d'une brève étude conclusive.

### I. La *vita prima*

L'argument du récit est le suivant : un noble guerrier burgonde<sup>7</sup> épouse une femme du même rang que lui, mais elle le trompe avec un clerc et s'associe à celui-ci pour assassiner son mari ; les deux complices sont châtiés. Gengoul est donc davantage le type du mari bafoué qu'un modèle de sainteté. Aussi l'hagiographe va-t-il, assez lourdement parfois, s'employer à convaincre de la sainteté du héros. Il y travaille sur deux plans : *in vita* essentiellement grâce au motif de la source miraculeuse, et *post mortem* grâce aux miracles accomplis sur la tombe de la victime.

Une expédition a mené Gengoul dans le nord du pays, et il arrive dans un lieu traversé par une source cristalline, dont il tombe littéralement amoureux. Il l'achète au propriétaire des lieux. Revenu en Bourgogne, il doit affronter les quolibets de sa femme, déjà infidèle, et il se voit reprocher par sa femme d'avoir gaspillé son argent et s'être fait berner. Mais le bâton qu'il a planté en terre fait surgir de l'eau dans l'un de ses domaines. Apprenant que sa femme le trompe, il veut en avoir le cœur net et lui fait subir l'épreuve de l'eau : elle se

---

<sup>5</sup> - Je ne tiendrai pas compte ici des abréviations, extrêmement nombreuses, dont les plus célèbres sont dues à Vincent de Beauvais, aux suppléments à la Légende Dorée, et à Jean de Mailly. Voir sur ce point, outre la n. 1, G. PHILIPPART, "Le manuscrit 377 de Berne et le supplément au légendier de Jean de Mailly", dans *Analecta Bollandiana* 92 (1974), p. 73-78, ici p. 69, spéc. chap. n. 1.

<sup>6</sup> - Sur cette abbaye, voir O. COLIN, "Le sort des abbayes d'Enfonvelle, de Varennes-sur-Amance et Pouligny après le partage de Meersen (870)", dans *Bulletin philologique et historique* de 1964, Paris, 1967, p. 38-43.

<sup>7</sup> - D'après le dictionnaire de FÖRSTEMANN, *Altd deutsches Namenbuch*, Bonn, 1900, le nom de Gang<w>ulf, formé de Gang (la marche, le chemin) et de Wulf/Wolf (le loup), est extrêmement répandu ; le sème -gang devant peut-être être mis en rapport avec l'expédition militaire (*Kriegszug*), et le loup étant l'attribut de Wotan/Odin, dieu de la guerre, Gengoul serait ainsi étymologiquement de la race des guerriers.

brûle la main dans la rivière. Il songe à la tuer, mais se contente finalement de la chasser. Prise de panique, elle pousse son amant à assassiner Gengoul. Ce dernier est frappé à l'aîne, et meurt quelques jours plus tard. Le clerc, dit l'hagiographe, subit le même châtement que le traître Judas et l'hérésiarque Arius : il se vide de ses entrailles. Quant à la femme, quand on lui rapporte les nombreuses guérisons miraculeuses survenues lors de la translation du corps de son mari jusqu'à Varennes, elle profère l'insulte suivante : *Sic operatur virtutes Gangulfus, quomodo anus meus!* La chose ayant eu lieu un vendredi, elle est aussitôt condamnée à ne plus pouvoir émettre de bruits ce jour-là que par son postérieur.

Voilà donc constituée par ce premier récit la sainteté de Gengoul, qui n'est pas encore martyr mais confesseur<sup>8</sup>. Le *terminus ante quem* de la rédaction du texte est fourni par son plus ancien témoin manuscrit, le Clm 4605 de la Staatsbibliothek de Munich, originaire de Benediktbeuren, qui a été daté du X<sup>e</sup> siècle. On pourrait considérer qu'un *terminus post quem* de la rédaction du texte est fourni par les incursions païennes mentionnées dans le prologue. Il y eut en effet en Bourgogne des raids normands datant de 887-898<sup>9</sup>, et des raids hongrois en 915, 926 et 937. Mais l'évocation de ces pillages barbares pour déplorer l'absence de source hagiographique ancienne est devenue un *topos*, comme le souligne lui-même – consciemment ou non – l'hagiographe de la *vita prima* en citant à cette occasion les *Mythologiae* de Fulgence, écrites au VI<sup>e</sup> s. et déplorant les incursions du V<sup>e</sup><sup>10</sup>. Quoi qu'il en soit de ces invasions, le culte de Gengoul n'étant attesté qu'à partir du IX<sup>e</sup> siècle, on peut dater sans grand risque la *vita prima* de la fin du IX<sup>e</sup> ou de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, à partir de laquelle le texte est attesté dans la tradition manuscrite.

L'hagiographe affirme – et pour être un *topos* ce n'en est peut-être pas moins vrai – qu'il travaille sans modèle, car les raids païens n'ont laissé subsister ni *vita* ni *miracula* de saint Gengoul ; il travaillera donc d'après la tradition orale<sup>11</sup>. Il est clair en effet que l'auteur n'invente pas tout, car au chap. 2 il se donne beaucoup de mal pour excuser chez son héros le goût peu chrétien de la chasse : ce trait appartient donc à l'imagerie traditionnelle, et il est contraint de

<sup>8</sup> - Malgré la terminologie de la *B.H.L.*, qui intitule *Passio* le n°3328, dont l'incipit est pourtant : " Veneranda commemoratio beatissimi Gangulfi egregii confessoris Christi adest litteris intimanda "

<sup>9</sup> - D'après *AA.S.S.*, Mai. II, p. 642, n°5, la chronique de Bèze mentionne deux incursions terribles : en 881, les Sarrasins détruisirent Autun ; en 888 les Normands ont exterminé les moines de Bèze. Henskens estime que ce sont ces incursions qui sont évoquées en termes vagues dans la *Passio s. Gengulfi* (prol. : " sed incandescente contra ecclesiam paganorum immanissima persecutione "). Elles cessèrent quand en 912 le duc Rollon obtint en mariage Gisèle, la fille de Charles le Simple, qui reçut en dot une partie de la Neustrie, qui devint la Normandie. La *vita* aurait donc été écrite du temps de Rollon, ou plutôt de Guillaume.

<sup>10</sup> - " Vacatque hoc tempore potentibus opprimere, prioribus rapere, privatis perdere, miseris flere ", (*Myth.* I, prol., par. 2, éd. R. HELM, Leipzig, 1898, p. 3, l. 9 sqq.).

<sup>11</sup> - " Per succedentium relationem fidei narratione " (prol., éd. Levison, *M.G.H.*, S.R.M., VII [désormais abrégé LEVISON], p. 157, l. 1).

l'intégrer dans son portrait<sup>12</sup>. Ce qui paraît évident, à la lecture de la *vita prima*, c'est que l'auteur, s'il travaille véritablement sans modèle, connaît Varennes, ou bien qu'on lui a décrit avec une certaine précision le monastère Saint-Gengoul – autrefois Saint-Pierre – de Varennes. En effet au chap. 2, à propos des forêts giboyeuses de la région, il dit : “ chose que montre encore le lieu où se trouve ensevelie sa sainte dépouille, qui est tout couvert de forêts ”<sup>13</sup>. Au chapitre suivant, il affirme que dans l'église qui porte son nom on peut encore voir ses armes, casque, cuirasse, glaive et *brachialia* ; au chap. 4 il situe cette église à Varennes<sup>14</sup>, et au chap. 11 il rappelle qu'elle avait été primitivement dédiée à saint Pierre<sup>15</sup>. Enfin, au chap. 5 il prétend qu'on peut encore voir à son époque la source miraculeuse, et que ses eaux ont des pouvoirs thérapeutiques<sup>16</sup>. D'un autre côté l'hagiographe donne sur la géologie de la Champagne un détail assez précis, dont il est difficile de savoir si elle lui vient d'une expérience personnelle ou d'un savoir acquis : “ C'est en vérité un phénomène naturel aux sources de cette région ”, dit-il au chap. 5, “ de conserver la couleur blanchâtre due à la nature du terrain dont elles proviennent. ”<sup>17</sup>. Quant à l'expression du chap. 4 : *loca quae Franci Campaniam vocant*, on peut en tirer des conclusions opposées sur l'origine de Gengoul, selon qu'on estime que l'auteur s'inclut dans le groupe des *Franci* ou s'en exclut ; en tout cas il serait hasardeux d'en déduire que l'auteur n'est pas de Francie.

Sur le plan culturel, l'hagiographe est manifestement un lettré, qui témoigne d'une certaine recherche dans son vocabulaire<sup>18</sup>. A côté de Fulgence, il s'est souvenu des Actes de saint Sébastien<sup>19</sup> et de la Vie de saint Germain d'Auxerre par Constance de Lyon<sup>20</sup>, des Homélie<sup>21</sup> et des Dialogues<sup>22</sup> de Grégoire, de la règle de saint Benoît<sup>23</sup>, du *Carmen paschale* de Sedulius, qu'il appelle *evangelicus*

<sup>12</sup> - Voir P. VIARD, “ Gengoulf ” dans le *D.H.G.E.*, t. 20, chap. 470-471 : l'iconographie représente le saint en chasseur, en chef militaire, ou imposant à sa femme le jugement de Dieu.

<sup>13</sup> - “ Quod hodieque demonstrat locus, quo sacri eius somatis exuviae habentur reconditae, silvis nemorosus. ” (LEVISON, p. 158, l. 10)

<sup>14</sup> - “ In loco qui Varennas dicitur, ubi etiam ipsius sancti nunc basilica habetur. ” (LEVISON, p. 160, l. 18)

<sup>15</sup> - “ In sua ipsius basilica, in honore principis apostolorum Petri dedicata. ” (LEVISON, p. 165, l. 4)

<sup>16</sup> - “ Qui fons hodieque saluberrime exundans per beati Gangulfi suffragia divina virtus exinde maxima languentibus praebebat sanitatis beneficia. ” (LEVISON, p. 161, l. 10-11)

<sup>17</sup> - “ Siquidem naturale est fontibus regionis illius, ut subalbidum retineant colorem secundum qualitatem humi unde videntur oriri. ” (LEVISON, p. 161, l. 5)

<sup>18</sup> - On notera, par exemple, le mot grec “ soma ” au chap. 2.

<sup>19</sup> - *V. Geng.*, prol. : “ erat enim... prudens in opere, facundus in ore, universa morum praeclarus honestate ” = *Acta Seb.*, chap. 1 (*A.A.S.S.*, Ian. II, 3<sup>e</sup> éd., p. 629).

<sup>20</sup> - Rapprocher *V. Geng.*, prol. : “ erudiebatur profecto divinitatis occulto iudicio, ne quid minus perfectionis postmodum inesset beatissimo viro ” et *V. Germ. Autiss.*, chap. 1.

<sup>21</sup> - Au chap. 2 : *Hom. in evang.* 24.

<sup>22</sup> - Au chap. 4 : *Dial.* 2, 1.

<sup>23</sup> - Au chap. 2, “ quia otium virtutes enervat et vitiiis alimenta ministrat, et otiositas inimica est animae ” : *Regul.* chap. 48.

*poeta*<sup>24</sup>, et il multiplie les citations et les allusions bibliques. Son œuvre eut en tout cas un succès considérable, dont témoigne le nombre des manuscrits, qui dépasse la soixantaine<sup>25</sup>, et plut assez pour qu'on réutilise, dans la Vie et les Miracles de saint Romain d'Auxerre<sup>26</sup>, son prologue et plusieurs passages des chapitres 3, 9, 10 et 16<sup>27</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le biographe de David moine d'Himmerod (†1179) a repris lui aussi presque littéralement le prologue (B.H.L. 2106).

Clerc cultivé, familiarisé avec la région de Langres et la Champagne, écrivant avant le milieu du X<sup>e</sup> siècle, il est vraisemblable que l'auteur ait appartenu à l'église de Langres, peut-être même qu'il ait résidé à Varennes. Il aurait pu aussi, comme le veut J.-P. Poly<sup>28</sup>, se trouver dans l'entourage de l'évêque de Toul Gauzelin, car un diplôme de confirmation octroyé par Otton II à Gérard en 974 affirme que son prédécesseur avait récupéré pour le compte de l'église de Toul l'abbaye de Varennes, autrefois passée à l'évêque de Langres<sup>29</sup> : cette récupération aurait pu motiver la rédaction de la *vita prima s. Gengulfi*. Mais pour l'instant l'hypothèse reste d'autant plus fragile que ni la *Vita s. Gerardi*, ni les *Gesta episcoporum Tullensium* ne font état de la récupération de Varennes par Gauzelin. En revanche les deux textes se font l'écho de l'échange de l'abbaye contre une possession d'Achard évêque de Langres<sup>30</sup>, ce qui suppose bien les

<sup>24</sup> - Au chap. 14 : *Carm. Pasch.* 4, 164.

<sup>25</sup> - LEVISON, p. 143, en a répertorié 65, qu'il a classés en deux grandes familles contenant des variantes importantes, ce qui atteste également la vitalité du texte. Certaines versions sont interpolées par des miracles : voir *Cat. hag. lat. Brux.*, t. II, Bruxelles, 1889, p. 276-277 ;

<sup>26</sup> - B.H.L. 7305. Voir *AA.S.S.*, Mai. V, p. 154 (prol.). L'auteur est un moine nommé Gislebert, qui écrit au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>27</sup> - Voir LEVISON, p. 147.

<sup>28</sup> - Les arguments de J.-P. Poly souffrent d'une certaine fragilité (voir spéc. n. 30) : " les ajouts de la *vita secunda*, explicitement toulois, laissent penser que la *vita prima* l'était aussi ", écrit-il ; mais – outre la faiblesse de l'argument – cette hypothèse est affaiblie par une trouvaille de STACH, " Die Gongolf-Legende... ", p. 361) qui, ayant montré que le *poeta noster* du prologue n'était pas Sedulius Scottus mais Fulgence, rend caduque l'idée de Poly selon laquelle l'auteur pourrait être l'un des Scots de Toul mentionnés au chap. 19 de la Vie de Gérard de Toul.

<sup>29</sup> - " Abbatia sancti Gengulphi Varennensis monasterii quam praedecessor eius Gauzilinus suae ecclesiae legaliter restituit " : voir LEVISON, p. 153, n. 2, et T. BAUER, *Lotharingien als historischer Raum*, Cologne, 1997, (Rheinisches Archiv 136), p. 276, n. 980. Pour Levison le diplôme est suspect, et cette phrase en particulier est interpolée. Cette même charte, faussement datée de 974 (par une mention incomplète et tardive), dont on ne possède qu'une copie de la fin du XVII<sup>e</sup> s., confirme les droits de Gérard sur Montier-en-Der, que Gauzelin avait également récupéré (je dois ce renseignement à L. Morelle, que je remercie). J.-P. POLY, " Gengoul, l'époux martyr... ", p. 54, considère apparemment le document comme fiable. D'un autre côté Levison (*ibid*) remarque que la charte de constitution de Varennes en prieuré de Molesme mentionne une " ecclesiam in honore beati Petri apostoli et sancti Gengulfi martyris dedicatam in loco qui dicitur Varennas sitam, qui locus predicti martyris possessio fuisse dinoscitur ", mention tirée directement de la *Vita s. Gengulfi*. O. COLIN, " Le sort des abbayes... " (*art. cit.* n. 5), p. 39, constate l'absence de source fiable sur cette question, et conclut par un *non liquet*.

<sup>30</sup> - *Gest. ep. Tull.*, chap. 33 (*M.G.H.*, S.S. VIII, p. 640) : " Isdem [Gauzilinus] per concambium dedit Archardo episcopo Linguonensi abbatiam de Varennis, et econtra Archardus dedit

prétentions de l'évêque de Toul sur elle, mais ne suffit pas à établir qu'il ait pu réellement les faire valoir et récupérer sa possession, les terres citées pouvant avoir fait l'objet d'un litige et avoir été proposées par Achard à titre de simple dédommagement<sup>31</sup>.

Que peut-on entrevoir de l'origine de la légende de saint Gengoul et de la tradition orale dont parle l'hagiographe ? Gengoul a-t-il existé ? Levison<sup>32</sup> relève le nom d'un personnage ainsi nommé dans la Vie de Ceolfrid, abbé northombrien, écrite par un moine anonyme peu après la mort de l'abbé en 716, et que Bède a utilisée avant l'année 731. Il est dit qu'en 716 l'abbé Ceolfrid abandonna sa charge et se rendit en pèlerinage à Rome afin d'y mourir. Il n'arriva pas jusque-là. Tombé malade et affaibli par l'âge, il reçut des lettres de recommandation du roi Chilpéric II, et le 25 septembre il fut accueilli à Langres par un *Gangulfo, regionum illarum domino*. Après sa mort, il fut enseveli dans le monastère qu'avait fondé le même Gengoul, à un mille et demi environ au sud de Langres, *in ecclesia sanctorum martyrum Geminorum, quorum nomina sunt haec : Speusippus, Eleosippus, Meliosippus*. Par ailleurs en 667, dans un acte de Clothaire III cité par la Chronique de Bèze<sup>33</sup> est mentionné comme avoué du monastère de Bèze un *illustrer vir Gengulfus, qui iussu Clotharii III regis Francorum omnes causas monasterii s. Petri Fontis Besuae ad persequendum et redintegrandum deberet recipere*. Il est probable que les deux personnages soient de la même famille, car ils appartiennent tous deux à l'aristocratie de Langres ; en revanche les dates sont trop éloignées pour qu'il s'agisse du même homme. Le monastère de Langres dont il est question dans la *Vita Ceolfridi* est attesté, de même que la dédicace de l'église, mais seule cette source hagiographique lui attribue un fondateur de ce nom. L'information est néanmoins très vraisemblable, et comme la phrase qui dans la *vita prima* fait vivre Gengoul sous Pépin le Bref peut très bien être une addition de l'hagiographe<sup>34</sup>, il est possible que ce soit autour du *Gangulfus* de la Vie de Ceolfrid que s'est formée la légende.

---

Tullensi episcopo quicquid in Bosonis monte et Ursacii villa et Seionz videbatur habere ” ; *V. s. Gerardi*, chap. 21 (*M.G.H.*, S.S. IV, p. 503 : “ Quique [Gerardus] movit rationem contra praefatum Archardum Linguonensium praesulem, asserens modicam eum rependisse pro Varenis restaurationem. Cui Archardus spondit se daturum augmentum secundum commune consilium utriusque partis fidelium ; sed vicino praereptus obitu sponsonem non duxit ad effectum. Res in dubio perstitit, dum suus successor Widricus parvo post tempore supervixit. Subsequens autem Bruno et Varenas vi tenuit, et pro tribus villis, quas Archardus in concambium dedit, Pauliniacensem abbatiam usurpavit. ”

<sup>31</sup> - Je ne sais pas d'où J.-P. POLY, “ Gengoul, l'époux martyr... ”, p. 54, tire la date de 936 pour la récupération de Varennes par Gauzelin : il la lie à la réconciliation des Carolingiens, des Robertiens et de la maison de Saxe.

<sup>32</sup> - LEVISON, p. 143.

<sup>33</sup> - D'ACHERY, *Spicilegium*, t. 1 ; p. 500. Voir LEVISON, p. 142-143. Le monastère bourguignon de Bèze, situé dans le diocèse de Langres, se trouvait à quatre lieues de Dijon, et à une lieue de Varennes.

<sup>34</sup> - C'est là l'opinion d'ALTENHÖFFER, *Studien zur Verehrung*, p. 16-17 et 24, pour qui l'auteur de la *vita prima*, qui remanie une version plus ancienne, a substitué au Pépin attesté en 716 dans

Il est possible que cette légende se soit constituée à partir d'un fond païen : on aura peut-être voulu christianiser, à un moment ou à un autre, le culte primitif d'une source aux eaux réputées miraculeuses, qui, en pleine Bourgogne, semblait la résurgence d'une eau blanchâtre de la Champagne crayeuse ; en particulier le motif du bâton miraculeux a des origines bibliques, hagiographiques et folkloriques à la fois<sup>35</sup>. Si l'endroit conservait aussi le souvenir – et peut-être également les armes – d'un saint guerrier nommé Gengoul, on voit comment on a pu lui attribuer la translation de la source<sup>36</sup>. C'est peut-être là le noyau dur de la légende, autour duquel sont venus se greffer les autres motifs. La femme adultère et le clerc dévoyé sont des personnages que l'on trouve aussi bien dans les Miracles que dans les *exempla* et les fabliaux. Il se peut d'ailleurs que le châtement final de la *vita prima* soit inspiré d'une histoire que l'on trouve sous la plume de Flodoard<sup>37</sup>, dans l'*Historia Remensis* écrite autour de 960. On y voit une femme adultère se parjurer sur un autel dédié à saint Martin, et être sur-le-champ frappée d'un châtement semblable à celui de l'assassin de Gengoul : son ventre crève et ses entrailles se répandent à terre ; elle meurt, son mari donne à l'église les serfs de la défunte, et il se voue au célibat. Flodoard et l'auteur de la première Vie de saint Gengoul ont pu puiser l'idée de ce châtement à une source commune, et notre hagiographe avoir eu l'idée du parallélisme entre les deux châtements qui frappent la femme et le clerc.

La punition burlesque infligée à la femme ressortit au thème de la "pétomanie", que l'on trouve depuis l'antiquité classique, même dans la littérature la plus soignée, par exemple dans Horace, *Satires*, I, 8, petite pièce burlesque où le dieu Priape, statufié en une sorte de totem en bois de figuier que l'on a planté dans un jardin, éloigne par un pet sonore les sorcières venues cueillir des simples au clair de lune :

*Nam displosa sonat quantum vesica, pepedi  
Diffissa nate ficus ; at illae currere in urbem.  
(v. 46-47)*

---

la région de Langres son célèbre homonyme. Ce genre de confusion est très fréquent dans les remaniements hagiographiques.

<sup>35</sup> - Voir par exemple le bâton de Moïse, qui divise les eaux, celui de Césaire d'Arles, qui chasse les démons et calme les tempêtes (*AA.SS.*, Aug. VI, p. 79, chap. 18, et p. 80, chap. 22), la baguette des fées, etc ... L'hagiographie partage avec le folklore le motif de la domination - divine ou magique selon le cas - des éléments naturels, dont le gant de Césaire d'Arles, censé avoir déclenché des vents bénéfiques sur une vallée stérile, est un exemple parmi d'autres. F. Graus, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merovinger*, Prague, 1965, p. 484-488, rappelle que l'adoration des sources, répandue en Gaule et en Germanie, devint un élément du folklore après avoir été condamnée par l'Eglise ; elle fut ensuite récupérée par l'hagiographie et christianisée en liaison avec des thèmes bibliques.

<sup>36</sup> - Le motif du cours d'eau qu'on déplace appartient à l'univers merveilleux des sorcières et des magiciennes depuis l'Antiquité ; ainsi chez Ovide, dans *Am.* I, 8, 5-18, une magicienne inverse le cours des eaux (voir A.-M. TUPET, *La magie dans la poésie latine*, Lille, 1976, spéc. p. 388).

<sup>37</sup> - Le rapprochement est dû à J.-P. POLY, "Gengoul, l'époux martyr", p. 50.

“ Car, avec le fracas d’une vessie qui explose, j’ai pétié  
En déchirant ma fesse de figuier ; et elles ont couru en ville. ”

D’autres rapprochements sont proposés dans la lettre apologétique dont il sera question plus loin. Ce thème, à propos duquel J. P. Poly avance l’hypothèse intéressante qu’il pourrait trouver son origine dans la toponymie<sup>38</sup>, prend une portée symbolique dans la littérature chrétienne : c’est en général par la bouche ou par le fondement que le diable quitte le corps des possédés que l’on a exorcisés. Par ailleurs, ainsi que le souligne l’auteur de la *vita prima*, le châtement du clerc est une réitération de celui du traître Judas et de l’hérésiarque Arius : on soulignera d’ailleurs que dans la *vita prima* le miracle de l’*anus sonans* s’opère seulement le vendredi, jour de la Passion du Christ et de la trahison de Judas : la légende doit peut-être être mise en relation avec les célébrations pascales. Le corps des deux amants impudiques est ainsi en quelque sorte diabolisé. Le coup porté à l’aine<sup>39</sup> de Gengoul a également un sens métonymique<sup>40</sup>, ainsi que l’a bien senti l’auteur de la lettre apologétique<sup>41</sup>, car il signifie symboliquement la castration et l’abolition de la sexualité, par lesquelles Gengoul mérite de rejoindre au ciel les rangs des élus. On verra que Hrotsvita a été sur ce plan plus audacieuse que l’anonyme. Mais auparavant considérons rapidement la *vita secunda* en prose, qui n’est qu’une réactualisation de la précédente.

## II. La *vita secunda* en prose

La *vita secunda* en prose reproduit la *vita prima*, avec un prologue encore plus étoffé, qui reprend, en les adaptant, un certain nombre des *topoi* et des expressions mêmes du modèle :

*Vita prima* : De qua quia nihil est quod digne satis valeat dici, idcirco haec breviter perstringimus, et **veluti quasdam conversationis eius lineas ducimus**, quia, quod

---

<sup>38</sup> - J.-P. POLY, “Gengoul, l’époux martyr...” (p. 50, n. 17) estime que l’endroit où Gengoul a été assassiné, *Avalense territorium*, n’est pas en réalité Avallon mais La Venelle, près de Bèze (et il faut lire *Avenelense*), à proximité de laquelle se trouve Vernois-sur-la-Venelle, qui compte une église et une source qui portent son nom. Il y a aussi une église Saint-Gengoul à Chalindrey, dont dépend le hameau de Culmont, et à trois lieues de là se trouvait en 1326 “*quaedam domus quae gallice nuncupatur ‘Petasse’*”, ce qui fait dire à Poly que le troisième miracle pourrait provenir de pseudo-étymologies locales. L’hypothèse est intéressante, mais vu la date de l’attestation, le processus a pu fonctionner en sens inverse, et la légende engendrer la toponymie.

<sup>39</sup> - *Coxa* désigne la cuisse, et plus spécifiquement la partie située entre le haut de la cuisse et la hanche.

<sup>40</sup> - Voir POLY, “Gengoul, l’époux martyr...”, p. 58-59. La tête du héros est en revanche préservée. On a nettement une opposition symbolique entre la tête et les jambes.

<sup>41</sup> - Voir *infra*.

non sine magno cordis dolore dicimus, **nusquam eam scriptam reperire valeamus**. Et quidem **tanti viri actus et miracula non dubitamus fuisse scripta**<sup>42</sup>.

*Vita secunda*: Quoniam vero huius **beati viri omnia gesta** non possumus, - **scripta enim licet olim credantur, uspiam non invenimus**, nam nec ipsi eius coaevi ex integro cognoverunt, cum multa clam egerit, quippe et quae Deus ad infirmorum instructionem de eius actibus ostendebat, quanto in ipso erat, occulere maluerit, - ut potis est, **quasi lineas vitae eius quasdam**, quae per succedentium posteritates ad nos fideli relatu emanarunt, **tangentes**, ad laudem omnipotentis Dei proferamus<sup>43</sup>.

Dans ce même prologue l'auteur nomme le saint *nostri specialem patronum*, et il termine par un développement historiographique sur l'origine scandinave des Burgondes<sup>44</sup>. Après la *retractatio* du texte, suivent la translation des reliques du saint de Varennes à Toul, un miracle survenu durant le trajet, et quatre miracles accomplis à Toul. Cette réécriture transforme définitivement Gengoul en martyr<sup>45</sup>, et elle en fait un saint toulouais. Elle n'est connue que par deux manuscrits : Berlin, Theol. lat. oct. 155 (Phillips 16372), XI<sup>e</sup> s., fol. 91v-113v, où la *vita* est précédée d'une hymne en vers asclépiades en l'honneur de Gengoul<sup>46</sup> ; Metz, BM 395, XII<sup>e</sup> s., originaire de Saint-Arnoul de Metz<sup>47</sup>. Le *terminus post quem* du texte est donc l'arrivée des reliques au monastère féminin Saint-Gengoul, à Toul.

Ce monastère féminin a été fondé par Gérard, ainsi que le mentionnent un acte impérial de 1065<sup>48</sup> et deux textes hagiographiques : le chap. 5 de la *Vita s. Gerardi*<sup>49</sup>, que l'on retrouve interpolé à la suite du chap. 33 de l'une des versions des *Gesta episcoporum Tullensium*<sup>50</sup>, et le chap. 29 des *Miracula s. Apris*<sup>51</sup>. Aucun de

---

<sup>42</sup> - LEVISON, p. 156, l. 10-14.

<sup>43</sup> - LEVISON, p. 171, l. 29-35.

<sup>44</sup> - Le passage est emprunté au prologue de la Passion de s. Sigismond (*M.G.H.*, S.R.M. II), qui lui-même reprend en la transférant sur les Burgondes le récit de l'origine scandinave des Lombards que l'on trouve dans Frédégaire III, 65. Le prologue est peut-être aussi inspiré d'Orose (LEVISON, p. 154). La *Passio s. Sigismundi* est datée du début du VIII<sup>e</sup> s. par B. Krusch. Hrotsvita se fait l'écho d'une tradition apparemment proche, puisqu'elle appelle les Burgondes *Franconum populus eos* ("le peuple des Francs de l'Est", le mot grec *eos* désignant l'aurore ou le levant). N'oublions pas qu'Otton avait épousé Adélaïde de Bourgogne en 952, et que ce mariage avait dû susciter de la "littérature", orale ou écrite, sur l'origine des Bourguignons.

<sup>45</sup> - "Incipit vita seu actus eiusdem venerabilissimi Gengulfi Christi martyris preciosi, quae commemoratur V. idus mai. Vita vel Passio incliti martyris Christi Gengulfi" (*M.G.H.* S.R.M. VII, p. 170).

<sup>46</sup> - LEVISON, *ibid.*, p. 170.

<sup>47</sup> - LEVISON, *ibid.*, p. 154. Le manuscrit messin a disparu en 1945. Levison publie les additions du texte par rapport à la *vita prima*, p. 170-174.

<sup>48</sup> - Voir T. BAUER, *Lotharingien...*, p. 272.

<sup>49</sup> - Rédigée durant la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle : "Iuxta introitum quoque eiusdem urbis [Tullensis] versus meridiem in honore Gengulphi novam construxit ecclesiam, quam ad omnipotentis laudandum gloriam sanctimonialium constituit abbatiam" (*M.G.H.*, S.S. IV, p. 494).

<sup>50</sup> - Voir *M.G.H.*, S.S. VIII, p. 641.

ces trois textes ne date la fondation. Les Miracles de saint Evre et la Vie de Gérard la mentionnent juste avant la translation des reliques de saint Evre, qui eut lieu en 978<sup>52</sup> : si les auteurs suivent un ordre chronologique – ce qui est possible mais très peu assuré, et il faut en outre considérer que les deux textes sont dépendants l'un de l'autre – il conviendrait alors de placer la fondation de Saint-Gengoul entre 963, date d'entrée en charge de Gérard, et 978<sup>53</sup>.

Les miracles qui clôturent la *vita secunda* donnent des indications complémentaires. Durant la translation, dit l'hagiographe, un vent violent éteint les luminaires, qui se rallument tout seuls<sup>54</sup>, et la procession arrive *ad patrocinium beati Apri confessoris Christi*. Si le mot *patrocinium* signifie, comme c'est souvent le cas, “reliques” ou “église à reliques”, le texte est postérieur à l'invention et à la translation des reliques de saint Evre en 978. Ensuite Gengoul guérit une paralytique, un 28 juin, sans qu'on apprenne s'il s'agit de la même année ; le lendemain, il rend la vue à un aveugle. Un troisième miracle a lieu sous l'évêque Gérard (963-994), durant les jours des litanies, donc un 11 mai, date de la fête de Gengoul à cette époque selon l'hagiographe<sup>55</sup>, qui précise que ce jour était un mardi (“3<sup>e</sup> férie”). Or les premières années de l'épiscopat de Gérard où le 11 mai tombe un mardi sont 975 et 986.

La teneur du troisième miracle est la suivante : le saint préserve de la chute d'un mur de l'église nouvellement construite par Gérard<sup>56</sup> le peuple des fidèles rassemblé pour la cérémonie. L'église aurait donc menacé de s'écrouler moins de vingt ans après sa construction. Le dernier miracle relate comment le saint a puni deux ouvriers, eux aussi occupés à restaurer le bâtiment, pour avoir molesté un prisonnier qui s'y était réfugié. Des travaux de restauration importants, consécutifs à un incendie, sont attestés à une période beaucoup plus tardive, sous l'évêque Udon, qui en 1051 avait remplacé sur le siège de

---

<sup>51</sup> - Ecrits après 994. “Hoc igitur amore beati martyris Gengulfi a praesule Linguonense impetratis reliquiis, monasterium statuit, corpusque beatae Aproniae, huius nostri protectoris sanctissimi videlicet Apri sororis, precio huic ecclesiae (Tullensis) adduxit.” (chap. 29, *AA.S.S.*, Sept.V, p. 77).

<sup>52</sup> - Cette date est fournie par le chap. 33 des *Miracula s. Apri* (*AA.S.S.*, Sept. V, p. 78). La dépouille du saint avait été enlevée du monastère Saint-Evre et mise à l'abri dans les murs de Toul durant les invasions survenues sous le règne de Charles le Simple (879-929) ; ensuite, en raison de manœuvres de l'évêque Drogon, elle n'avait pu être récupérée par les moines, et fut oubliée dans une fosse durant une cinquantaine d'années, avant que Gérard ne procède à son invention et à sa translation.

<sup>53</sup> - Même *terminus ante quem* chez O. COLIN, *art. cit.* n. 5, p. 40.

<sup>54</sup> - C'est un miracle “passe-partout”, que l'on trouve inséré dans certaines versions de la *vita prima* (LEVISON, p. 156) ; au chap. 7 des *Miracula s. Gengulfi* (B.H.L. 3330, *AA.SS.* Mai. t. II, p. 648), le même miracle s'accomplit durant la translation opérée par l'homonyme de l'évêque toulousin : Gérard, évêque de Cambrai.

<sup>55</sup> - LEVISON, p. 164, n. 3 : après le chap. 10, la *vita secunda* ajoute : “Anno igitur ab humani redemptione DCLXVII imperante gloriosissimo Karolo, videlicet filio Pipini, quem superius maiorem domus quondam dictum retulimus, V. Iduum Maiarum castri Avalonensi territorio hominem vir Dei exiit Gengulfus.”

<sup>56</sup> - *V. s. Gerardi*, chap. 5 (M.G.H., S.S. IV, p. 494) : “novam construxit ecclesiam”.

Toul Brunon devenu le pape Léon IX<sup>57</sup>. Bref l'indigence des détails donnés sur la translation, la structure sommaire du récit des Miracles conçus comme un simple appendice, la part importante qu'y prennent les travaux de restauration de l'église, et le peu d'informations fournies sur le monastère, empêchent de dater avec certitude la *vita secunda* de la fin du X<sup>e</sup> siècle : peut-être n'a-t-elle été écrite qu'au siècle suivant<sup>58</sup>, en tout cas en milieu toulois.

### La *vita metrica* de Hrotsvita

Hrotsvita de Gandersheim, auteur de légendes hagiographiques en vers, a consacré un de ses poèmes à saint Gengoul<sup>59</sup>. C'est le seul qui soit écrit en distiques élégiaques, peut-être parce que ce mètre est dans l'Antiquité celui de l'épigramme, et qu'il appartient au genre familier, voire grossier. Au XII<sup>e</sup> siècle ce sera celui de la "comédie élégiaque", proche des fabliaux français. Or le récit de Hrotsvita contient une importante dimension burlesque, la noblesse du chevalier contrastant avec la trivialité du couple d'amants et le registre scatologique de son châtement.

Comme dans sa dédicace à l'abbesse Gerberge – qui était la fille d'Henri, duc de Bavière, et la nièce d'Otton I<sup>er</sup> et de son frère Brunon, archevêque de Cologne et chargé de l'administration de la Lotharingie – elle la qualifie d'*imperiale neptem*, l'achèvement du poème a donc eu lieu après 962 ; mais Hrotsvita situe le tombeau de Gengoul à Toul, sans mention de translation d'aucune sorte, ce qui force à penser qu'elle écrit après la fondation de l'abbaye Saint-Gengoul de Toul et la translation des reliques. Cela va contre l'idée généralement répandue que les légendes hagiographiques seraient des œuvres de jeunesse, antérieures aux *Drames* et aux *Gesta Oddonis* dédiés à Guillaume de Mayence, lequel est mort en 968 ; il faut certainement imaginer que les textes métriques, appelés *liber primus* dans le témoin unique, le Clm 144485 de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, ont été rédigés en plusieurs étapes.

Pourquoi Hrotsvita s'est-elle intéressée à ce saint burgonde ? Le mariage d'Otton I<sup>er</sup> avec Adélaïde, en 952, longuement évoqué d'ailleurs dans les *Gesta*

---

<sup>57</sup> - *Gesta ep. Tull.*, chap. 43, *M.G.H.*, S.S. VIII, p. 645-646 : " Monasterium sancti Gengulfi iam paene dirutum et etiam igne combustum in congruum reparavit statum, atque ornamentis ecclesiasticis et necessariis subsidiis ac aedificiis ampliatum fecit divino servitio et sanctae religioni locum aptum, ubi laudabiliter viget canonicali more superna servitus, et Christo annuente vigebit in perpetuum, ut speramus. "

<sup>58</sup> - Le pontificat de Gérard est évoqué comme une période lointaine : " *Cum ... praesul Gerardus regimen suscepisset...* (LEVISON, p. 172). Si mon hypothèse est exacte, les *Miracula s. Apri* seraient une source de la *V. secunda s. Gangulfi*, et non l'inverse. Il est tout à fait plausible que le Toulois qui a rédigé la *V. secunda S. Gengulfi* se soit inspiré d'une source locale, les *M. s. Apri*, qui sont quant à eux redevables à la *V. prima S. Gengulfi* : l'intertextualité hagiographique est souvent circulaire.

<sup>59</sup> - P. VON WINTERFELD, *Hrotsvithae opera*, Berlin, 1902 (réimp. 1965), p. 35-51 ; trad. française par M. Goulet, *HROTSVITA DE GANDERSHEIM, Œuvres poétiques*, Grenoble, 2000, p. 75-94 (texte latin p. 255-267).

*Oddonis* de la même Hrotsvita, avait certainement mis la Bourgogne sur le devant de la scène culturelle en terre d'Empire, et le culte du saint s'y était considérablement développé.

Le culte de saint Gengoul remonte en effet aux premières années du IX<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. Des reliques de " saint Gengoul martyr " sont attestées à Melun, dans l'église consacrée en 809<sup>61</sup>. Il est honoré comme un martyr dans des martyrologes qui ont circulé sous le nom d'Usuard, mais qui sont en réalité plus tardifs<sup>62</sup>. A partir du IX<sup>e</sup> siècle, son culte s'est répandu d'abord dans les régions périphériques de la Bourgogne, Lorraine et Rhénanie. Durant les invasions normandes, il semble que ses reliques aient été mises en sûreté à Langres<sup>63</sup>, puis elles ont été partagées, et de très nombreux lieux de culte lui sont dédiés dans le diocèse de Langres, et ensuite en Empire<sup>64</sup> : Mayence, Constance, Trèves, Saint-Gall, Freising, Reichenau, Toul, Liège, dans le Luxembourg actuel ; Gengoul figure dans des bréviaires de Besançon, Sens, Utrecht, Anvers, Liège, Bamberg, Echternach, Saint-Avold (Saint-Nabor), etc... Son culte passe totalement en terre d'Empire après sa translation à Toul<sup>65</sup>.

Or Hrotsvita est très proche des Ottoniens, et entretient avec eux, sinon des relations personnelles, au moins des liens intellectuels étroits, puisque l'abbesse de Gandersheim, qui la pousse à écrire, est Gerberge, fille d'Henri de Bavière et nièce d'Otton I<sup>er</sup>, de Brunon archevêque de Cologne et chargé du gouvernement de la Lotharingie, et de Guillaume archevêque de Mayence ; ce dernier est cité à la fin de la préface des *Gesta Oddonis* comme l'un des destinataires de l'œuvre. C'est précisément Brunon qui installa sur le siège de Toul, en 963, son ancien élève et chanoine de Cologne Gérard.

Cette fondation d'un nouveau monastère féminin n'avait pas dû manquer de faire du bruit en terre impériale, et d'inspirer un auteur comme Hrotsvita. En effet celle-ci est également l'auteur du récit de la fondation de Gandersheim, et le sanctoral déployé dans ses Légendes hagiographiques témoigne de l'influence exercée par son entourage sur le choix de ses sujets. C'est ainsi que la Passion de Pélage lui a été inspirée par le récit oral d'un témoin direct, dont on s'accorde à penser qu'il était arrivé auprès du sultan Abdelrhaman III avec

---

<sup>60</sup> - M.G.H., S.R.M., VII, p. 144-145.

<sup>61</sup> - LEVISON, p. 144.

<sup>62</sup> - *AA.S.S.*, Mai. II, p. 641, n°3. Selon J.-P. POLY, " Gengoul l'époux martyr... ", p. 53, il semble bien que le faux de Gillon qui le dit martyr à la fin du IX<sup>e</sup> siècle ait été refait au X<sup>e</sup> (voir sa n. 28), quand ce titre se fut définitivement accolé au nom de Gengoul.

<sup>63</sup> - *AA.S.S.*, Mai. II, p. 642, n°6.

<sup>64</sup> - Voir, outre *AA.S.S.*, Mai. II, p. 641, n. 2 et 4, BAUER, *Lotharingien...*

<sup>65</sup> - Voir POLY, "Gengoul, l'époux martyr..." , p. 54-55. Sous Léon IX, il gagne l'abbaye de Florennes, et celle de Brogne : Gengoul devient alors un saint protecteur des humbles, du petit peuple. Son culte est attesté jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, et sa vigueur est démontrée par le nombre d'adaptations du texte, en particulier les résumés (Voir G. PHILIPPART, " Supplément à Jean de Mailly ", p. 69, n. 1).

l'ambassade conduite par Jean de Gorze, ou lors d'une des ambassades précédentes mentionnées par la *Vita Iohannis*<sup>66</sup>. D'autre part les deux légendes grecques de Théophile et Basile sont peut-être arrivées entre ses mains grâce aux relations des Ottoniens avec Byzance (mariage d'Otton II avec Théophano, ou grâce à Hadwige, la sœur de Gerberge, fiancée au byzantin Romain II)<sup>67</sup>. D'autre part ce n'est peut-être pas une coïncidence si l'avant-dernière des légendes de Hrotsvita est consacrée à saint Denis, quand la même Hadwige avait épousé Hugues le Grand, abbé laïque de Saint-Denis de Paris. A chaque fois la poétesse a imprimé sa marque très personnelle sur ses modèles, qu'elle a totalement revisités et refaçonnés.

Les quelques divergences entre le texte de Hrotsvita et la *vita prima* en prose ne suffisent pas à mettre en cause l'idée que la Vie en prose soit le modèle du poème : il suffira, pour le prouver, de relever une référence commune - qui ne peut être fortuite - des deux textes au Livre de Job : Hrotsvita, v. 61-63 : *Saepe Job atque viri normam tranctando beati / Ipse manus manco, pes fuit et podagro, / Se necnon orbo acutum praebebat ocellum...* ; *vita prima*, chap. 1, qui reproduit Job, 29, 15 et 31, 32 : *oculus fuit caeco et pes claudo, ostiumque eius viatori patuit*.

Le tableau suivant fait apparaître les quelques variantes dans l'ordre et la nature du récit :

<i>Vita prima</i> en prose (B.H.L. 3328)	Vie métrique de Hrotsvita (B.H.L. 3329)
Prologue Gengoul est un <b>confesseur</b> . <i>Topoi</i> : devoir de la commémoration des saints ; absence de modèles écrits, en raison des invasions barbares.	Prologue (1-18) Gengoul est un <b>martyr</b> . <i>Topos</i> de la demande d'inspiration.
chap. 1 Naissance en Bourgondie, dans une famille aristocratique et chrétienne. Ses études. Catalogue de ses vertus.	1-70 Naissance en Bourgondie, dans une <b>famille de rang royal</b> ( <i>de germine regum</i> ). Son éducation, ses vertus, sa carrière. Il est appelé par le roi " qui le chérit ", devient <i>proconsul</i> (comte), puis duc (v. 179).
chap. 2 Mariage avec une dame de même rang, mais <i>dissimilis moribus</i> . L'hagiographe justifie le mariage de son héros en considérant que Dieu a voulu ainsi éprouver son endurance et révéler son innocence. Il justifie aussi longuement sa pratique de la chasse.	71-72 Il est chasseur pour plaire au roi.
chap. 3 Gengoul est un guerrier au service du roi Pépin. Son armement est conservé dans l'église de Varennes.	73-76 Il est un guerrier valeureux au service de Pépin.
chap. 4	77-82 : transition

<sup>66</sup> - Ou peut-être parti avec cette ambassade, comme ce fut le cas de Recemund, que l'on retrouve à Paderborn. Voir M. PARISSÉ, *La Vie de Jean, abbé de Gorze*, Paris, 1999, p. 152-161.

<sup>67</sup> - C'est là une proposition de J. -P. POLY, " Gengoul, l'époux martyr... ", p. 55.

Après une campagne militaire il revient par la Champagne, est séduit par une source aux eaux cristallines, et l'achète à un paysan roué qui croit l'avoir berné. De retour à Varennes, il subit les quolibets de sa femme infidèle, qui répand l'idée qu'il a perdu l'esprit.	83-136 : après une campagne victorieuse, Gengoul est séduit par une source cristalline qui coule dans un jardin fleuri ; il l'achète à un paysan content de l'aubaine. 137-156 : de retour chez lui, il subit les quolibets de ses amis.  157-200 : il demande qu'on envoie vérifier si la source est encore dans le jardin du paysan qui la lui a vendue. L'émissaire confirme sa disparition auprès de ses détracteurs.
chap. 5 En parcourant l'un de ses domaines, il plante son bâton dans le sol et l'abandonne. Manquant d'eau pour se laver mains et visage, il envoie un serviteur déterrer son bâton et lui apporter l'eau qui surgira du trou.	201-332 : ces derniers sont accueillis chez Gengoul, qui avant de leur offrir un banquet plante son bâton dans le sol. Le lendemain, manquant d'eau pour se laver les mains, il envoie un serviteur déterrer son bâton. A l'instant s'abat une pluie miraculeuse, qui creuse le lit d'un ruisseau dont les eaux auront des vertus thérapeutiques.
chap. 6 Gengoul apprend que sa femme le trompe avec un clerc. Il décide de ne pas la tuer lui-même, et de s'en remettre à Dieu.	333-338 : transition 339-360 : Gengoul est poussé au mariage par son entourage. Il épouse une femme de même rang que lui, qui le trompe avec un clerc faisant partie des gens de son mari.
chap. 7 Lors d'une tournée dans ses propriétés, il s'isole avec elle et la soumet <b>au jugement de l'eau</b> . Sa culpabilité devient patente.	361-418 Gengoul la conduit dans son jardin et la soumet <b>au jugement de la source miraculeusement transférée dans ses terres</b> . Sa culpabilité devient patente.
chap. 8 Il la renvoie avec sa dot et se retire sur l'une de ses terres, <i>in Avalensi territorio</i> <sup>68</sup> .	419-430 Il expulse le clerc et garde sa femme, mais refuse désormais de partager son lit.
chap. 9 Sa femme se retire de son côté sur son douaire, et incite son amant à tuer Gengoul. Celui-ci s'introduit chez lui, manque le coup qu'il veut lui porter à la gorge, et le blesse gravement à la cuisse.	431-464 Le clerc et la femme méditent d'assassiner Gengoul. L'homme le frappe mortellement à la cuisse. 465-472 : punition du clerc, qui se vide de ses entrailles
chap. 10 Gengoul meurt quelques jours plus tard.	473-488 Mort de Gengoul, dont l'âme monte au ciel.
chap. 11 Deux de ses tantes, <i>ancillae Dei</i> à Varennes, transportent son corps <b>à Varennes</b> , et le déposent dans la basilique Saint-Pierre qu'il a fondée. Il s'y produit des miracles.	489-526 Sa dépouille est inhumée <b>à Toul</b> . Des miracles se produisent aussitôt sur sa tombe.
chap. 12 Punition du clerc : il se vide de ses entrailles dans les latrines.	
chap. 13 Punition de la femme : le châtiment de l' <i>anus sonans</i> .	527-582 Punition de la femme : le châtiment de l' <i>anus sonans</i> .
chap. 14	

<sup>68</sup> - Sur ce toponyme, voir supra, n. 38. Il y a aussi, à deux lieues de Varennes, un endroit nommé Avala ou Avau.

Appendice apologétique : on ne connaît pas à Gengoul de miracles <i>in vita</i> , mais 1) les miracles ne sont pas condition <i>sine qua non</i> de la sainteté ; 2) il y en eut sûrement, mais on les a oubliés ;	
chap. 15 3) ses miracles <i>post mortem</i> furent et sont encore nombreux.	

On voit que d'une façon générale Hrotsvita garde la trame de la *vita prima*, dont elle amplifie considérablement certaines parties. Plus exactement, à la composition linéaire du modèle elle substitue une composition en tableaux. La principale divergence objective – outre le passage de Gengoul du rang de confesseur à celui de martyr – concerne le lieu d'inhumation, Hrotsvita faisant l'impasse sur la première sépulture de Varennes : par ce moyen elle resserre son récit, évite l'épisode de la translation, et met l'accent sur la nouvelle fondation de Gérard. C'est manifestement un texte “ en situation ”.

Des retouches importantes concernent la technique narrative. La poétesse déplace certains épisodes de la légende, d'une façon qui n'est pas significative seulement sur le plan esthétique, mais qui contribue à la transformation de la figure du héros. Ainsi chez elle il ne se marie que tard, et pour raison d'Etat, pourrait-on dire, sur les instances de son entourage qui veut un héritier<sup>69</sup>. Son mariage vient après le miracle de la source merveilleuse, et après que Hrotsvita a déjà affirmé la sainteté de Gengoul de façon très discrète mais récurrente, en accompagnant constamment son nom de l'adjectif *sanctus* ou *pius*, et en attribuant au personnage un mode de vie quasi ascétique. Ainsi, durant le banquet qu'il offre à ses amis, il accueille des pauvres, qu'il sert lui-même à table ; il passe la nuit en prières à l'insu de tous, et fait semblant d'avoir dormi. A la guerre il triomphe de l'ennemi comme par miracle, sans verser une goutte de sang, et fait œuvre de pacificateur plus que de conquérant<sup>70</sup>.

Surtout, Hrotsvita fait du miracle de la translation de la source le nœud de la sainteté du personnage et, quand l'hagiographe de la *vita prima* consacre plus d'un chapitre à excuser maladroitement le déficit de miracles dans la *vita*<sup>71</sup>, elle amplifie fort habilement l'épisode, qu'elle double même d'une histoire complémentaire à valeur probatoire : la vaine recherche de la source en terre champenoise. Au v. 137, elle qualifie le déplacement de la source de *signum venerandum*, et, au v. 264 la pluie miraculeuse de *signum insolitum* ; aux vers 275-279 Gengoul ne veut pas qu'on attribue ces merveilles à ses propres mérites mais à l'intervention divine. Les effets thérapeutiques de l'eau de pluie miraculeuse sont très développés et rapprochés de miracles de l'Ancien Testament (v. 288-290 et 313-330).

<sup>69</sup> - L'auteur de la *Vita secunda* va dans le même sens en qualifiant, dans le prologue, la vie du saint par l'adjectif *celebs*.

<sup>70</sup> - V. 83-88. Rapprocher de la victoire miraculeuse du général Gallicanus dans le drame de Hrotsvita du même nom.

<sup>71</sup> - On se demande d'ailleurs pourquoi il semble exclure celui de la source.

Ce que le héros de la *vita prima* pouvait avoir de naïf et même de ridicule est gommé chez Hrotsvita, tout particulièrement dans la scène de l'achat de la source. Dans le modèle le paysan est roué, et pense avoir berné son acheteur :

Et comme ils s'étaient assis tous ensemble pour manger, arrive le vilain dont ils occupaient le pré, et dans sa charité habituelle le saint homme l'invite à partager leur repas. Pendant qu'ils mangent, l'athlète de Dieu Gengoul s'adresse à son nouvel hôte et lui demande de fixer un prix, et de lui vendre la source au bord de laquelle ils sont assis. Entendant cela, le bonhomme se met à rire sous cape : au lieu de considérer la pureté de son innocence, il mit ses dires au compte de la sottise. Il s'avisait à part lui qu'il pourrait avoir les deux : la somme d'argent et la possession de la source, puisqu'il serait impossible de la transporter ailleurs<sup>72</sup>.

Chez Hrotsvita, Gengoul fait une bonne action, le vendeur est pauvre, et s'il se réjouit de l'aubaine, s'il se fait humble et dévoué, voire obséquieux et résigné, cela ne va pas jusqu'à la méchanceté, si bien que la situation d'infériorité dans laquelle se trouvait le héros dans le modèle se transforme en position de supériorité ; les rapports sont ceux d'un esclave, ou d'un serf, comme on voudra, avec son maître ou son seigneur :

Dès que son heureuse promesse  
Eut tinté aux oreilles de l'humble paysan,  
Son visage s'éclaire de joie, toutes ses veines 115  
Palpitent au tréfonds de son cœur.  
Alléché plus qu'on ne l'imagine par ce fragile espoir,  
Le miséreux se met alors à tenir ce discours,  
" O toi, la gloire du pays, qui en piété ne le cèdes à personne,  
Que vénère ardemment, fidèlement, le peuple de l'Aurore, 120  
Quelle digne réponse peut donc te faire ma bouche?  
Toute ma vie ne tient-elle pas entre tes mains?  
Et tout ce que tes ordres voudront bien m'imposer,  
Pour difficile et pénible que ce soit,  
Il me faudra l'exécuter pour toi conformément à tes souhaits, 125  
Comme le doit un pauvre esclave pour son maître :  
S'il te plaît d'exiler de sa terre le vieux paysan que je suis,  
Je ne rechigne pas, et je cède à ton ordre. "

Il dit, serre les lèvres, réfrène ses paroles,  
Et ne dit plus un mot de sa langue bavarde. 130  
Mais le prince bienveillant reçut ce discours  
De façon conforme à sa générosité :  
En un éclair honorant la promesse faite au malheureux,  
A celui-ci il verse la somme de cent sous,  
Puis rentre directement chez lui, 135  
Aspirant à retrouver la patrie qu'il a laissée.

<sup>72</sup> - " Cumque, ut cibos caperent, una consedisent, homuncio in cuius haec gerebantur praediolo, advenit, eumque beatus vir, ut erat plenus caritate, ad convescendum invitavit. Dehinc intra prandendum athleta Dei Gangulfus novum hospitem alloquitur, quatinus fontem super cuius insederent marginem, taxato pretio sibimet venderet. Haec ille audiens, coepit eum tacite irridere, non considerans puritatem innocentiae eius, sed prae stoliditate ab eo dicta arbitratur. Coepitque intra se comminisci utrumque sibi cedere, et quantitatem pretii posse retinere, et, quia transmutari de loco ad locum non poterat, fontem de reliquo possidere. " (chap. 4, LEVISON, p. 160, l. 2-10).

Gengoul apparaît d'autre part porteur d'un savoir intime, qui relève quasiment de l'initiation mystique : il est seul à connaître, dit-il à ses détracteurs, les raisons qui l'ont poussé à l'achat, et il ne convient pas qu'il s'ouvre à eux (v. 153-154). Tout l'épisode de la source, synecdoque du *locus amoenus*, prend ainsi chez Hrotsvita la dimension allégorique d'une accession au paradis, dont le pauvre serait en quelque sorte le gardien ou le bon génie, et l'invitation à déjeuner la première épreuve qui testera la vertu du héros et lui ouvrira la porte de ce lieu initiatique. Sa pureté et sa générosité lui permettront d'acquérir la pureté suprême, symbolisée par les eaux cristallines de la source<sup>73</sup>. Sur ce plan le modèle est d'une extrême indigence littéraire :

... il arriva près d'une source aux eaux pures et transparentes. Le lieu lui parut propice à reprendre des forces, tant pour lui que pour ses bêtes, car il y avait aussi de l'herbe<sup>74</sup>.

Dans le poème, la description est d'abord développée en ce qui aurait pu rester une plate description topique du *locus amoenus*, souvent réduit au statut de procédé rhétorique, d'"accessoire poétique" selon l'expression d'E. R. Curtius<sup>75</sup> :

Il s'avéra chemin faisant que sa route le menait  
 Devant l'enclos d'un pauvre hère. 90  
 Il s'y cachait un lieu tout émaillé de fleurs,  
 Recouvert d'un tapis aux multiples couleurs,  
 Avec un clair ruisseau à l'onde transparente,  
 Qui traversait les champs d'un bruissement sonore.

Mais par le développement qui lui est donné, le "lieu de plaisance" devient une métaphore du paradis, où Gengoul retrouve, avec la source cristalline, la pureté et l'innocence originelles perdues. Contribue en particulier à cette atmosphère merveilleuse l'épisode, ajouté par Hrotsvita, de la vérification de la disparition de la source<sup>76</sup>. Y est nettement mis en évidence - et encore souligné stylistiquement par l'emploi du diminutif et du distique à rimes léonines, le motif du lieu clos (*saepta, atriolum*), jadis immédiatement perceptible et accessible à l'être pur qu'était Gengoul, mais qui se dérobe maintenant à l'émissaire des compagnons du saint :

<sup>73</sup> - Sur la valeur spirituelle de l'eau dans les textes narratifs, voir A. GUERREAU-JALABERT, "Fées et chevalerie. Observations sur le sens social d'un thème dit merveilleux", dans *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Age*, Paris, 1995 (25<sup>e</sup> congrès de la S.H.M.E.S.), p. 137. L'auteur y rappelle la formule du décret de Gratien, "aqua est karitas", et fait remarquer que "bien des textes narratifs médiévaux mettent en œuvre l'association entre un lieu entouré d'eau et un lieu sacralisé (et "hors du monde")".

<sup>74</sup> - ... "devenit ad quemdam fontem, qui puras atque perspicuas emanabat aquas. Qui locus optatae refectioni habilis visus est tam sibi quam animalibus suis, quia inerant etiam ibi herbarum gramina." (chap. 4, LEVISON, p. 159, l. 20 ; la première relative : "qui ... aquas" est empruntée à GREG. M., *Dialog.*, II, 1).

<sup>75</sup> - *La littérature européenne et le Moyen Age latin*, réimp. éd. de poche Agora, p. 301-326 : "Le paysage idéal".

<sup>76</sup> - V. 165-200..

Dès qu'il eut terminé, l'un d'eux part à la course, 165  
 Et parvenu au terme d'une très longue route,  
 Touche enfin, épuisé, à ladite prairie,  
 Où son pieux seigneur avait acquis sa source.  
 Malgré son impatience, il ne mit pas aussitôt  
 Le pied au seuil de ce jardin fleuri : 170  
 Il se prit tout d'abord dans le fouillis des ronces,  
 Dans les halliers et les tribules  
 Dont toujours se hérissent les campagnes en friches,  
 Sans craindre de marcher sur un tapis d'épines,  
 Dans l'ardeur de rejoindre l'enclos qu'il recherchait, 175  
 Et d'admirer la source aux eaux si transparentes.  
 Mais il suivit en vain les indications reçues,  
 Car de fontaine il n'y en avait plus.  
 Il imagina d'abord que la clôture de la petite haie  
 L'empêchait d'avoir une vue bien dégagée : 180  
 Avec lenteur, la tête haute et droite,  
 Il dirigea ses pas vers le jardin,  
 Espérant que peut-être sous les riants feuillages,  
 Cachée parmi les fleurs multicolores, il trouverait la source.  
 Et tout en la cherchant, mourant de soif, il maudissait 185  
 La terre jadis surabondante en eau ;  
 Il se mit à plat ventre, jouet d'une vaine espérance,  
 Commencant à lécher cet endroit sablonneux,  
 Cherchant pour la laper une goutte menue,  
 Mais sur sa langue desséchée ne vint aucune humidité. 190

La source qui se dérobe au profane resurgit dans la propriété de Gengoul, qui a acquis entre temps les caractéristiques du *locus amoenus* que ses eaux arrosaient : le château du chevalier est bien clos dans ses remparts (*moenia*), sa terre est plantée d'arbres et de fleurs :

Tandis qu'ils échangent ainsi ces propos amicaux,  
 Ils font route vers le domaine de leur maître,  
 Dont les murs sont construits en un lieu tout fleuri,  
 Planté d'arbres variés partout aux alentours.  
 L'ami chéri du Christ y dirige ses pas, 205  
 Accourt aimablement vers eux en son jardin flamboyant...<sup>77</sup>

La source resurgit alors des eaux déversées par un petit nuage, semblable à celui qui nimbaît le saint une fois vérifiée la translation de la source<sup>78</sup> : le texte dit ainsi clairement que le miracle est produit par la vertu du héros. Hrotsvita rend sensible par un jeu de correspondances ce que l'hagiographie en prose exprime souvent lourdement dans le langage du commentaire et de la glose. Le topos hagiographique de la prédestination du saint est érigé ici en système, et le

<sup>77</sup> -On a là une préfiguration de la description du verger tel qu'il apparaîtra dans le *Roman de Thèbes*, le *Roman de la Rose*, *Erec et Enide*, *Cligès*, etc... Voir les *Mélanges Jeanne Lods*, t. I, Paris, 1978, p. 459-472 : Marie-Françoise NOTZ, "Hortus conclusus. Réflexions sur le rôle symbolique de la clôture dans la description romanesque du jardin". Dans ce genre de description allégorique s'exerce fortement l'influence du *Cantique des Cantiques*.

<sup>78</sup> - Rapprocher les vers v. 194-196 et 248-249 (les deux nuages), et voir le v. 250 (la translation de la source).



châtiment duquel Hrotsvita, tout en édulcorant élégamment sa source, accentue par une métonymie la connotation sexuelle :

Par un soudain miracle il se vit arracher les entrailles  
Qui de plaisir s'étaient jadis enflées<sup>82</sup>. 470

Un des apports essentiels de Hrotsvita sur le plan littéraire est de donner au récit une dimension épique, et, partant, de faire de Gengoul en quelque sorte le précurseur du saint chevalier. On notera d'ailleurs l'élévation sociale du héros, qui de soldat de Pépin qu'il était dans la *vita prima*, se voit ici doté d'une extraction royale (*ex germine regum*) ; et la femme qu'il épouse est de même rang que lui (*regalem genere*). Il y a un côté Perceval chez ce noble innocent et pieux, qui se prend d'amour pour une source pure. Alors que dans le modèle le héros est un *miles* du roi Pépin, il lui est ici équivalent du point de vue du rang, puisqu'il est d'un *germen regum*. Hrotsvita, qui procède par tableaux successifs, après avoir, comme dans son modèle, dépeint en Gengoul un chasseur (v. 70-72) et un guerrier (v. 73-76), développe quelques courtes "scènes de genre" liées à la représentation littéraire de la chevalerie, comme l'expédition militaire (v. 83-88) et le banquet (v. 201-217) – partagé ici avec des pauvres, et évoque de façon pittoresque l'entourage de Gengoul, composé de pages (v. 238) et de palatins (v. 261).

Dans les deux textes, *vita prima* et poème, le héros est dépeint comme homme marié. C'est le seul point sur lequel – et on comprend aisément pourquoi – la chanoinesse saxonne est en retrait par rapport à son modèle, qui, faisant un assez bel éloge du mariage chrétien, s'oppose à la conception mercantile que l'on prête généralement à l'époque :

"J'aurais aimé, dit-il, si tu avais respecté la foi que tu me devais et si tu étais demeurée dans la loi de Dieu, supporter avec toi tous les malheurs du siècle. Joindre mes forces aux tiennes pour connaître le bonheur comme l'adversité, ensemble endurer la vie et ensemble jouir de la mort". (chap. 8)

Chez Hrotsvita, on l'a déjà dit, le mariage est conclu comme à regret, sous la pression des amis, et le texte en laisse tout juste entrevoir la réalité, comme "en creux", dans la scène où Gengoul décide de garder sa femme mais de ne plus partager son lit (411-412). Il est clair que tout le poème concourt à le dépeindre, conformément à l'idéal vanté dans l'ensemble de l'œuvre, sous les traits d'un chevalier vierge, comme si elle acceptait à regret les données obligées de la légende. Le mariage est un épisode obligé de la narration, mais il

---

<sup>82</sup> - La *vita prima* (LEVISON, p. 166, l. 5-11 dit ceci : "Nam postquam tripudio ineptae laetitiae sibimet applauserunt, ut ventrem purgaret, secessum petiit latinarum, moxque ut diversorium petiit naturae debitum persolvere, ad instar Iudae proditoris et Arrii heresiarchis, quorum alter humanitatem Christi extinguere, alter inseparabilem Trinitatis unitatem nisus est dividere, diffusa sunt viscera eius, et sicut erat vacuus sensu, sic vacuus quoque ventre remansit, sicque infelix, negato sibi spatio poenitendi, in cloacam descendit inferni." L'expression *viscera fusa* est assez souvent employée dans un tout autre contexte, dans les Passions de martyrs primitives, à propos de supplices d'éventration.

est sans effet sur la personne du saint ; du point de vue social et personnel, il apparaît comme un repoussoir.

Sur la Vie d'un confesseur pauvre en miracles, d'une "gongolfiade" selon l'expression de W. Stach<sup>83</sup>, Hrotsvita a brodé un conte merveilleux, qui préfigure les romans de chevalerie. Même si le modèle biblique, auquel renvoie avec insistance *la vita prima*, reste prégnant chez elle, Gengoul devient un chevalier en quête d'idéal mystique, thème promis à l'avenir que l'on sait dans la littérature en langue vernaculaire.

### **En guise de conclusion : lettre apologétique d'un chanoine de Reims**

Imprégnée d'éléments folkloriques et clôturée par deux châtiments scatologiques, la *Vita sancti Gengulfi* a quelque chose de scabreux, qui a choqué dès le Moyen Âge<sup>84</sup>, bien que l'un et l'autre des châtiments soient attestés dans la littérature anti-hérétique la plus ancienne. On a parfois expurgé le texte : par exemple dans le ms. Vat. lat. 561, du XI<sup>e</sup> s., originaire de Saint-Remi de Reims, on a résumé ainsi le châtiment de la femme : *sed Dominus .... nefariam illius mulieris exprobatorem iusta continuo pena cohercuit, percuciens eam in posteriora obprobrio sempiterno*<sup>85</sup>. Le ms. Stuttgart Bibl. fol. 58 (Zwiefalten 167), vol. III, du XII<sup>e</sup> s., porte dans la marge, d'une main contemporaine, en face de l'épisode : *istud capitulum in publico non legatur*<sup>86</sup>.

Surtout, le manuscrit Brux., BR II.1055 (Phillipps 4632), XIII<sup>e</sup>s.<sup>87</sup>, qui contient la *vita prima* et les Miracles B.H.L. 3330, rédigés par Gonzon, abbé de Florennes, ajoute après ceux-ci une lettre apologétique<sup>88</sup>, destinée à justifier la lecture publique d'un texte aussi peu convenable. Le manuscrit comporte, au premier folio, la mention : *Liber Sanctae Mariae de Alna*, à savoir Sainte-Marie (ou Notre-Dame) d'Aulne, en Hainaut, dans le diocèse de Liège (actuellement à Gozée, commune de Thuin, quelques kilomètres en amont de Charleroi dans la vallée de la Sambre).

---

<sup>83</sup> - " Die Gongolf-Legende... ", p. 494.

<sup>84</sup> - Dans les Miracles B.H.L. 3330, rédigés au XI<sup>e</sup> siècle, on voit le comte de Namur Radbode puni pour avoir contesté le saint, et amené à résipiscence : " dicebat enim illum paganum fuisse nec posse omnino quemquam iuvare " (AA.SS, Mai., II, 1866, p. 647, chap. 2).

<sup>85</sup> - LEVISON, p. 166, l. 28-30.

<sup>86</sup> - LEVISON, p. 166, l. 23-24.

<sup>87</sup> - Acquis par la B.R. en 1888, il comportait en seconde partie la chronique de Sigebert de Gembloux, qui en a été isolée en janvier 1831, afin de devenir un *libellus* autonome Il a d'abord été daté du XII<sup>e</sup> s. : voir *Cat. hag. lat. Brux.* II, p. 482-485, et VAN DEN GHEYN, *Cat. mss. B.R. Brux.*, t. 5, 1905, p. 283-285 (n° 3299), mais redaté du XIII<sup>e</sup> : voir ZELIS, " Manuscrits d'Aulne ", dans *Scriptorium*, t. XXVIII, 1974, p. 103 (bibliographie).

<sup>88</sup> - Numérotée 3331 dans la B.H.L. ; mais le *Novum supplementum* affecte ce numéro à un Miracle.

Accident de transcription ou marque d'écriture collective, l'auteur de la lettre ne se nomme pas dans la *salutatio*, même pas par l'initiale de son nom, ce qui est assez étonnant. Il s'adresse, en une formule assez sèche dépourvue des marques traditionnelles d'humilité, à un certain " R ". et à " ceux qui liront pieusement " (*pie legentibus*). Le manuscrit bruxellois est le témoin unique des Miracles de Saint Gengoul, et le recueil florinois (B.H.L. 3330) le seul *libellus* de Miracles que nous possédions pour ce saint, si l'on excepte les quatre miracles étiques de la Translation toulouise transmis dans la *vita secunda*. Comme l'appendice toulouis, le recueil de Miracles florinois a été rédigé à la suite d'une Translation, qui y est relatée. Sa composition a été datée de 1034 ou 1045 par P.-A. Sigal, suivi par A. Dierkens<sup>89</sup>, et elle est due à Gonzon, simple moine au moment où on lui commande le texte - qu'il tarde à écrire -, mais devenu abbé de Saint-Jean-Baptiste de Florennes au moment où il le rédige, à la suite d'un rappel à l'ordre miraculeux ; l'abbatiate de Gonzon peut être daté au plus tard de 1028/29<sup>90</sup>. La fondation de Saint-Jean Baptiste est l'un des épisodes relatés dans les Miracles. L'établissement fut consacré en église canoniale entre 1008 et 1010/11, puis Gérard, poussé en cela par le réformateur Richard de Saint-Vanne, le transforma en monastère bénédictin. Gérard, fils du comte de Rumigny-Florennes, futur évêque de Cambrai (1012-1050) était en effet un ancien chanoine de Reims, qui avait envoyé de Reims à Florennes de nombreuses reliques à son père Arnoul, pour des églises que ce dernier n'eut pas le temps de fonder ; il revint à son fils de poursuivre son œuvre. C'est à Reims aussi qu'il s'était lié d'amitié avec un autre chanoine, Richard de Saint-Vanne<sup>91</sup>, amitié dont il est longuement question au chap. 6 des Miracles<sup>92</sup> ; c'est d'ailleurs Richard qui lui avait fait don d'une des phalanges de saint Jean Baptiste pour sa fondation de Florennes.

Or si l'on considère les quelques éléments que la lettre apologétique nous laisse entrevoir de son auteur, on constate que celui-ci connaît bien la bibliothèque du chapitre cathédral de Reims, et qu'il y a même ses entrées, puisqu'il se fait fort d'envoyer à son correspondant une version du *Liber in gloria martyrum* de Grégoire de Tours, qu'il sait se trouver là<sup>93</sup>. D'autre part, étant donné l'absence apparente de diffusion des Miracles hors de leur zone de rédaction, on est en droit de penser que la lettre apologétique émane elle aussi de Florennes. On ne peut s'empêcher alors d'être frappé par la coïncidence : on retrouve dans la prosopographie florinoise la même familiarité avec le

<sup>89</sup> - Voir A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse, VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du haut Moyen Âge*, Sigmaringen, 1985, p. 260-276, spéc. p. 261 n. 8.

<sup>90</sup> - Voir DIERKENS, *op. cit.*, p. 261, n. 8, et p. 276.

<sup>91</sup> - Sur Richard de Saint-Vanne, voir Voir H. DAUPHIN, *Le bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun, mort en 1046* (Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique XXIV), Louvain-Paris, 1946. Richard quitta Reims vers juillet 1004 pour faire profession à Saint-Vanne de Verdun.

<sup>92</sup> - M.G.H., S.S. XV, p. 792.

<sup>93</sup> - Il le désigne par le titre *Historia ecclesiastica*. Voir *infra, epist.*, chap. 4, n. \*\*\*

milieu rémois que dans la lettre apologétique : chez Gérard, d'abord<sup>94</sup>, puis chez Richard de Saint-Vanne, qui dirigea Saint-Jean Baptiste de Florennes — peut-être sans porter le titre abbatial — au moment de sa transformation en abbaye bénédictine, jusqu'en 1015 environ, remplacé ensuite par Werry, mort avant 1028/29, puis par Gonzon, mort peut-être en 1069<sup>95</sup>. Au moment de la réforme de Saint-Jean Baptiste, ses chanoines furent transférés à Saint-Gengulphe, qui de simple église de pèlerinage devint un chapitre séculier, entièrement assujéti à Saint-Jean Baptiste ; les deux établissements furent cédés au diocèse de Liège, probablement vers 1015<sup>96</sup>. Gérard ou Richard n'auraient-il pu, pour intervenir dans les conflits locaux autour des reliques et de la sainteté de saint Gengoul, à la fois commander à Gonzon la rédaction d'un recueil de Miracles, que l'hagiographe ne rédigea que plus tard, et écrire la lettre apologétique ? C'est en tout cas une idée qui vient naturellement à la lecture du chap. 6 des Miracles. Mais on ne peut guère aller plus loin que le simple constat de cette coïncidence et de la vraisemblance historique de l'hypothèse.

Quoi qu'il en soit de l'identité des auteur et destinataire de la lettre, l'affaire était grave : " R. " qui, à sa propre demande, avait reçu un exemplaire de la *Vita s. Gengulfi*, avait été scandalisé à la lecture de certains épisodes, et avait jeté sur eux l'anathème. L'auteur de l'envoi, qui est aussi celui de la lettre, se sent personnellement et collégalement insulté. Il répond en enchaînant les arguments apologétiques aptes à laver le texte de tout soupçon. Ces arguments sont en gros de trois types : arguments d'autorité, consistant à citer des précédents et des parallèles bibliques, patristiques ou hagiographiques. Arguments métaphysiques, reposant sur l'idée de la perfection de Dieu et de la création, donc sur l'impossibilité de considérer comme obscènes des *naturalia* qui font partie du plan divin, et auxquels le Christ lui-même a eu part ; à l'arrière plan une mise en garde : attention à ne pas tomber dans l'hérésie. Arguments théologiques, enfin : Dieu exalte la gloire de ses saints à travers l'abjection du châtement de leurs adversaires.

Je propose ici une traduction de la lettre, d'après l'édition qu'en ont donnée les Bollandistes<sup>97</sup>.

<sup>94</sup> - Son frère Eilbert, Poppon de Stavelot et le comte Frédéric de Verdun appartenaient eux aussi au milieu rémois : voir DIERKENS, *op. cit.*, p. 270.

<sup>95</sup> - DIERKENS, *op. cit.*, p. 275-276.

<sup>96</sup> - DIERKENS, *op. cit.*, p. 266 et 270-271.

<sup>97</sup> - *Cat. hag. lat. Brux.* II, p. 482-485. Je remercie très vivement M. Paulmier-Foucart, F. Dolbeau et M. Trigalet, qui ont mis à ma disposition la collation qu'ils avaient tous trois faite de ce manuscrit, et qui m'ont aidée à corriger ici ou là le texte des Bollandistes. La lettre n'est pas toujours facile à comprendre, et le texte me semble douteux en plus d'un point. Il convient en tout cas de restituer dans l'édition quelques leçons correctes du manuscrit : § 1, p. 482, l. 3 : lire *prosequentes* vs *persequentes* ; § 2, p. 483, l. 35 : *testatur* vs *testatur* ; l. 37 *usque ad* vs *usque* ; l. 38 : *pellicias* vs *pelliceas* ; p. 484, l. 3 : *dedi t(ib)i fumu(m) bou(m)* vs *dedit fumum locum* ; § 3, p. 484, l. 20 :

1. À R. et à tous ceux qui me lisent pieusement, l'expression la plus parfaite du plus parfait salut dans le Christ. Sachant qu'était conservée chez nous une Vie de saint Gengoul, vous avez demandé qu'elle vous soit adressée, et nous avons répondu à votre demande en honorant en tout point votre désir. Mais, comme l'indique l'avis que vous avez rédigé ensuite, nous avons appris que vous l'aviez désapprouvée et que vous en aviez désigné un passage à la foi des fidèles pour le faire condamner, maudire et anathématiser, sans que nous sachions sur quelle autorité vous vous fondez. Vous semblez insinuer que cette Vie est une invention malveillante et une forgerie de notre part, alors que le texte vous a été transmis sous l'autorité de l'église catholique, par des hommes de la religion et de la foi les plus éprouvées et instruits dans la doctrine ecclésiastique, qui tout le temps qu'ils ont vécu en présence du corps sacré de saint Gengoul se sont illustrés dans la doctrine catholique<sup>98</sup>. Et si vous cherchez à leur imputer quoi que ce soit en la circonstance, vous devrez reconnaître à des preuves éclatantes qu'ils sont tout à fait irréprochables. Nous nous étonnons fort qu'un homme d'une telle science, que distinguent sa grande vertu et sa haute intelligence, ait fait condamner ce passage sans vouloir entendre <sup>99</sup>cet autre passage qui affirme : " Les paroles du prêtre sont vraies ou sacrilèges " <sup>100</sup>, ni ce mot de Salomon, qui en une formule quasi proverbiale donne cet avertissement : " Les yeux du sage sont dans sa tête " <sup>101</sup>, ni non plus cette parole de Jean écrivant qu' " il y avait des animaux pleins d'yeux au dedans et au dehors " <sup>102</sup>, grâce auxquels ils devaient préserver l'Eglise de tous côtés ; surtout que nos supérieurs les plus réputés pour leur foi et leur doctrine en ont examiné minutieusement et discuté la moindre syllabe, sans oser porter la main à la légère sur de tels propos, par révérence pour la sentence impérieuse de Jacques : " Que l'homme soit prompt à écouter et lent à parler " <sup>103</sup>. C'est ce que nous nous employons à faire nous aussi autant que possible. Mais si réellement cet homme persiste dans sa décision, nous réunissons ici des textes comparables et probants qui, s'ils ne se distinguent pas par leur latin très orné, et même si leur vulgarité en fait pour tous les fidèles une lecture pénible, sont néanmoins lus avec honneur dans les lieux sacrés, sous l'autorité de leurs supérieurs ; et comment voudriez-vous porter ceux-ci aux nues et rejeter ceux-là avec horreur ? Nous vous demandons de les confirmer de votre autorité. En effet, de même qu'on abaisse mieux le méchant en le comparant au bon<sup>104</sup>, de même la gloire et la victoire du martyr sont affirmées par la chute et le malheur de son ennemi ; et la gloire que chantent ces lignes que vous exécutez n'est pas de l'ordre de la chair : ce que nous louons, c'est bien plutôt la puissance de Dieu, qui à l'ennemi veut infliger pareil châtement.

---

*mittitur vs mititur ; l. 25, 26, 27 : habundantiorem vs habundatiorem ; l. 33 : necessariis ani vs necessarii sani.*

<sup>98</sup> - La phrase est un peu obscure. Il me semble que l'auteur entend garantir que la *Vita s. Gengulfi* a été composée par des moines ou chanoines de la plus haute autorité, qui possédaient des reliques du saint, et qu'il s'est toujours transmis dans ce même milieu de grande culture et de grande orthodoxie. La valeur de la *vita* est ainsi garantie par l'origine du texte et par sa transmission, depuis sa composition jusqu'à la date de la lettre.

<sup>99</sup> - Il convient certainement de corriger *audientes* (leçon du ms, éd. § 1, l. 13) en *audientem*.

<sup>100</sup> - " *Scripturae testantis* " semble à première vue renvoyer à la Bible, mais je n'ai pu trouver la citation ni dans la Concordance biblique de Dutripon, ni dans le cédérom du *Corpus christianorum* (CLCLT4). F. Dolbeau, " *Ratheriana 3* ", dans *Sacris erudiri* 29, 1986, p. 161-162, note, sans pouvoir davantage en identifier la source, que la même citation est utilisée deux fois par Rathier, qui semble en faire un aphorisme. Par ailleurs F. Dolbeau me signale que Giraud le Cambrien, *Epist.* 3 (éd. Brewer, Londres, 1861, t. I, p. 214), écrit : " *Verba sacerdotis, ut nostis, vera debent esse vel sacrilega.* "

<sup>101</sup> - *Ecc.* 2, 14.

<sup>102</sup> - *Apoc.* 4, 6.

<sup>103</sup> - *Jac.* 1, 19.

<sup>104</sup> - Je n'ai pas pu trouver la source de cette *sententia*.

2. Nous dirons donc, pour en venir au vif du sujet, que Dieu, qui au commencement de la création a fait en l'homme la plus belle part de sa très belle œuvre, en son pouvoir merveilleux de prévoir ses besoins futurs lui a donné – qu'on me passe l'expression - pour se purger, les parties du corps qui nous servent encore aujourd'hui. En vertu de ce qui précède, il est manifeste que le Dieu qui a créé l'homme est bon, et il est clair pour tous que ce qui a été créé par un Etre bon l'est aussi, ainsi que l'atteste l'auteur de l'Ancien Testament : “ Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et cela était fort bon ”<sup>105</sup>. Donc puisque l'homme a été créé par Dieu, et que ce qui a été fait par Dieu ne peut pas être mauvais, il en résulte que rien de ce que l'homme fait en conformité avec la nature ne peut être qualifié de vice ni de crime. Et le Créateur lui-même a promis de ne condamner en l'homme que le péché, qu'il a commis de son fait et non de celui de son Créateur. De là vient que saint Jérôme, interprète de la Loi divine dans son commentaire sur Isaïe<sup>106</sup>, rapproche sur ce point l'autorité chrétienne et la secte des Stoïciens, qui affirment que la seule impureté qui puisse salir l'homme dans toute la création est le péché. Contre tout ceci nous vous entendons avec beaucoup d'étonnement dire votre horreur des parties naturelles et – chose absurde – vouer à l'anathème ce que la nature désigne elle-même comme tout à fait nécessaire à l'usage du corps. Faudrait-il alors nier le caractère sacré de quelques saints passages de l'Ancien Testament, sous prétexte que, malgré l'obscénité de leur expression, ses auteurs n'ont pas osé dérober leur récit à la vérité ? Par exemple dans ce passage du Lévitique, où la voix du Seigneur s'exprime par Moïse : “ N'approche pas une femme durant son flux menstruel ”<sup>107</sup>, ou cet autre, dans les Nombres, où Phinéas poignarde deux fornicateurs aux parties génitales<sup>108</sup>, ce qui, au dire du Psalmiste, loin de lui valoir un châtement, a assis la justice de génération en génération<sup>109</sup>. Ou encore ce passage des Rois, où l'on voit la main de Dieu frapper tous les habitants de la ville, du plus petit jusqu'au plus grand, leurs intestins sortir et pourrir, si bien qu'ils se firent des sièges de peau<sup>110</sup>. Et consultant leurs prêtres et leurs devins, ils reçurent l'ordre de faire, selon le nombre de leurs provinces, cinq ans d'or à l'image des leurs<sup>111</sup>. Bien qu'il chante la puissance de Dieu, le Psalmiste ne recule pas devant l'ignominie de la matière, et il dit : “ Il frappa ses ennemis au derrière et les couvrit d'une humiliation éternelle ”<sup>112</sup>. Et encore ce passage où Saül entre dans une grotte pour se purger le ventre<sup>113</sup>, et cet autre où Ezéchiel, se fait ainsi l'écho de la voix du Seigneur : “ Ta nourriture sera chaque jour du poids de vingt sicles (...) comme un pain d'orge cuit sous la cendre, et tu la couvriras devant eux des excréments qui sortent de l'homme. ”<sup>114</sup> ; il ajoute un peu plus loin : “ Voici que je t'ai donné de la bouse de vache au lieu d'excréments humains, et que tu en feras ton pain ”<sup>115</sup>. Comment donc ? décrétez-vous qu'il faut considérer que ces institutions divines doivent être bannies en toute justice par les fidèles, pour la raison qu'à l'église leur expression déplacée et néanmoins naturelle tranche avec la manière habituelle de s'exprimer, exactement comme vous nous avez écrit qu'il nous fallait bannir le texte en question, que vous trouvez ridicule, et auquel vous faites le même reproche ? Mais à quoi bon des mots ? On nous force à parler, et par conséquent à dire des sottises ; mais c'est sous votre contrainte que nous avons le front de parler.

<sup>105</sup> - *Gen.* 1, 31.

<sup>106</sup> - *Commentaire sur Isaïe* (Cl. 0584), IV, chap. 11, par. 6, l. 42 : “ Unde et stoïci, qui nostro dogmati in plerisque concordant, nihil appellat bonum, nisi solam honestatem atque virtutem, nihil malum nisi turpitudinem. ”

<sup>107</sup> - *Lev.* 20, 18.

<sup>108</sup> - *Nomb.* 25, 7-8.

<sup>109</sup> - *Ps.* 105, 31, qui fait écho à *Nomb.*, 25, 13.

<sup>110</sup> - *I Sam.* 5, 9.

<sup>111</sup> - *Ibid.* 6, 5.

<sup>112</sup> - *Ps.* 77, 66.

<sup>113</sup> - *I Sam.* 24, 4.

<sup>114</sup> - *Ez.* 4, 10-12.

<sup>115</sup> - *Ez.* 4, 15 (rétablir ici le texte du ms : “ dedi tibi fimum boum ”, au lieu de “ dedit fimum locum ”).

3. Passons à l'Ere nouvelle, et écoutons Jérôme commenter la Loi divine. Dans sa première lettre à Jovinien il dit : “ Notre Seigneur Jésus-Christ, qui avait la forme divine, daigna prendre la forme d'un esclave.. ”<sup>116</sup>. A quoi aurait-il servi qu'il naisse dans un corps humain s'il n'avait pas voulu en utiliser les fonctions ? Pour prouver la réalité de son humanité, il n'a pas répugné à être réellement circoncis ; et après sa mort il conserva le corps dans lequel il fut crucifié, de sorte qu'il montra ses mains percées par les clous et la blessure de son flanc. En vérité, même quand notre gloire se verra accrue, la substance de nos corps sera la même que celle qui est la leur à présent, hormis l'obligation de se purger le ventre – pensée odieuse -, que la nature a imposée aux corps humains ; et dans L'Evangile, écoutez la voix du Seigneur, par qui tout est sanctifié : “ Car tout ce qui entre dans la bouche descend dans le ventre, et est rejeté ensuite au lieu secret ”<sup>117</sup>. Ecoutez aussi Paul, ce remarquable prédicateur, qui dit aux Corinthiens : “ Car le corps n'est pas un seul membre mais plusieurs. L'œil ne peut dire à la main : je n'ai pas besoin de ton secours, ni la tête aux pieds : vous ne m'êtes<sup>118</sup> pas nécessaires ; au contraire, les parties du corps qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires, nous honorons même davantage par nos vêtements les parties du corps que nous considérons comme infamantes, et celles qui sont les moins honorables reçoivent l'honneur le plus important. Celles qui sont honorables n'ont besoin de rien. Mais Dieu a harmonisé notre corps en attribuant un honneur plus abondant aux parties qui en étaient dépourvues, afin qu'il n'y ait point de schisme en lui ”<sup>119</sup>. Mais vous, vous voulez introduire le schisme dans le corps, comme si certaines parties ne nous appartenaient pas, ou qu'elles fussent un péché. Comme l'ajoute l'apôtre des Gentils : “ Et si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui ; ou si l'un des membres est glorifié, tous se réjouissent avec lui ”.<sup>120</sup> Donc puisqu'il y a ainsi des choses auxquelles on ne peut nullement échapper, la même main qui se met au service de la propreté du corps doit inévitablement se mettre à celui des besoins naturels<sup>121</sup>.

4. Pour que vous ne disiez pas qu'on ne lit pareilles choses que dans les textes relatifs à Gengoul, écoutez encore ce qu'il advint du glorieux martyr Victor, qui souffrit sous Antonin : on lui sectionna les tendons des parties génitales et on lui versa de l'huile bouillante sur les testicules. Or c'est un fait établi que l'Eglise, notre mère sainte et universelle, se réjouit d'un tel martyr tout autant qu'elle se réjouit de la décollation de ses fidèles. Et pour qu'après cela vous ne trouviez pas ridicule que des textes mentionnent des \*\*\*<sup>122</sup> d'hommes à propos de la

<sup>116</sup> - *Hier., adversus Iovinianum* (Cl. 0610), I, 36, chap. 272, l. 40.

<sup>117</sup> - *Matth.* 15, 17

<sup>118</sup> - Je corrige “ est ” (ms. et édition) en “ estis ”.

<sup>119</sup> - Cf. *I Cor.* 12, 14-25.

<sup>120</sup> - *Ibid.*, 26.

<sup>121</sup> - Rétablir ici le texte du ms : “ necessariis ani ”, au lieu de “ necessarii sani ”.

<sup>122</sup> - Tout ce passage pose problème. D'abord le renvoi à la *Passio ss. Victoris et Coronae*, chap. 5 : dans la version des AA.SS., Mai. III, p. 267, on lit : “ ... iussit omnes nervos eius a corpore amputari.. et s. Victor dixit : " ita et ego nervis amputatis a corpore meo..." ; iterum dux iussit oleum fervens mitti in pudenda eius. ”. L'auteur de la lettre, soucieux d'apporter de l'eau à son moulin, ou influencé par la seconde phase de la torture (“ oleum in pudenda eius versum est ”) transforme donc un supplice d'énervation en castration. Peut-être lisait-il une autre version de la *Passio*. D'après l'index du *Sanctuarium* de Mombricitus, II, p. 807, la Passion de s. Victor est le seul texte qui mentionne une énervation ; ailleurs *nervus* désigne le nerf de bœuf avec lequel sont frappés les martyrs ; chez Horace et Juvénal il désigne le membre viril. D'autre part les trois astérisques indiquent ma perplexité devant le texte édité par les Bollandistes : *trivullis* n'est attesté dans aucun des dictionnaires existants ; le texte du manuscrit est *t(ri)rullis*, avec *i* suscrit. On pense spontanément à une coquille pour *tribulis*, qui est le mot le plus proche, mais cette leçon ne donne pas de sens satisfaisant (*tribula* désigne la herse, instrument de torture, et, par métonymie le mot peut désigner la torture, mais on ne voit pas comment celle-ci susciterait le “ ridiculum ”). Situé entre l'allusion à la Passion de s. Victor et le récit de la punition

glorification d'un martyr et de la confusion de son ennemi, pour évoquer quelque chose de comparable je vous rappelle l'Histoire ecclésiastique<sup>123</sup>, où on voit deux évêques, un chrétien et un hérétique. Nous avons du mal à nous rappeler leurs noms, et nous n'avons pas le texte sous la main, mais si tel est votre désir, écrivez-nous pour nous le demander, et nous vous l'enverrons dès que nous l'aurons, car nous savons qu'il se trouve dans la bibliothèque du chapitre cathédral de Reims. Ces deux évêques, donc, avaient été conviés à déjeuner par le roi, qui les invita tous deux à s'installer, et qui accorda à l'évêque du Christ la faveur de bénir la nourriture. Le prenant de vitesse, l'hérétique, qui savait que le saint évêque ne mangerait pas de nourriture bénie par lui, se précipita pour bénir les plats le premier à chaque fois qu'on en apportait. Quand on apporta le dernier plat, il se leva pour le bénir, et du même coup il émit un bruit par la partie la plus secrète de son corps. Tout le monde en fut abasourdi, et il rendit l'esprit dans l'instant même. Le chrétien, voyant le châtement dont Dieu l'avait frappé, le remercia en entonnant le psaume : " Leur mémoire a péri avec grand bruit, mais le Seigneur demeure éternellement. "<sup>124</sup>

5. Revenons au sujet que nous nous sommes proposé de traiter, et puisque vous nous avez notifié que nos textes avaient reçu l'anathème et qu'il était interdit d'en faire une lecture commémorative en des lieux consacrés par les évêques, nous vous demandons en vertu de quelle autorité vous voulez que nous soustrayons à l'Eglise tous ces textes canoniques, prophétiques, évangéliques et apostoliques. Nous aurions certes pu produire bien davantage de témoignages de l'Ancien et du Nouveau Testaments, mais pour ne pas allonger notre discours et ne pas offenser votre vieillesse, que nous devons ménager, mais surtout parce que nous savons que vous œuvrez depuis longtemps dans la Loi de Dieu, que vous y progressez par la grâce divine, et que c'est en régisseur vigilant que vous vous occupez des affaires qui vous entourent, notre plume a hâte d'en finir désormais. Il est de votre intérêt de détourner l'oreille des histoires puérides, et quand vous en entendrez, repoussez-les comme il sied à votre autorité, de peur de paraître vous ranger à l'hérésie des Paterniens<sup>125</sup>, qui affirment que l'homme a été créé par deux dieux, le bon ayant fait sa partie supérieure, le mauvais sa partie inférieure. Or saint Augustin, dans le livre qu'il adresse au diacre Dieuleveut (*Quodvultdeus*)<sup>126</sup>, les condamne avec toute l'Eglise catholique. Par ailleurs veuillez nous pardonner tout ce qui dans nos paroles aura désagréablement sonné à vos oreilles<sup>127</sup>.

---

scatologique de l'évêque hérétique, le mot doit désigner un organe humain proche des *pudenda*. La correction *testiculis* serait sans doute difficilement acceptable sur les plans paléographique (même si *testis* s'abrège souvent en *tis* surmonté d'un tilde) et sémantique (comment expliquer le complément *hominum* ?), mais M. Trigilet me signale cette citation de *Iob* 40, 12, où Jehovah décrit Béhémot en ces termes : " Stringit caudam suam quasi cedrum / Nervi testiculorum eius perplexi sunt. "

<sup>123</sup> - L'histoire est racontée par GREGOIRE DE TOURS, *In gloria martyrum*, chap. 79 (M.G.H., S.R.M. I, p. 541-542). Trahi par sa mémoire, l'auteur de la lettre transpose néanmoins dans cet épisode le personnage d'un autre *exemplum* anti-arien de Grégoire (chap. 81) : le roi d'Espagne [Leuvigildus] ; dans le chap. 79, l'hôte est un particulier qui reste anonyme.

<sup>124</sup> - *Ps.* 9, 7-8.

<sup>125</sup> - Aug., *De haeresibus* (Cl. 0314), cap. 85, l. 1 : " paterniani inferiores partes humani corporis non a Deo, sed a diabolo factas opinantur, et omnium ex illis partibus flagitiorum licentiam tribuentes impurissime uiuunt " ; *Contra Iulianum* (Cl. 0351), lib. 5, chap. 800, l. 2 : " sed paterniani, inquis, iidemque uenustiani haeretici similes manicheis... ". Sur les Paterniens et leur présentation dans le *De haeresibus*, voir le *Dict. Théol. Cath.*, XI<sup>2</sup>, c. 2246-2247, et M. LAMBERIGTS, " A short note on the Paterniani ", dans *Revue des Etudes augustiniennes*, 31, 1985, p. 270-274.

<sup>126</sup> - *De haeresibus*, préf., chap. 1, l. 1.

<sup>127</sup> - Pointe probable de la part de l'auteur, le verbe *sonare* rappelle l'*anus sonans*.

A lire la liste de *loci similes* dont il est fait état ici, on peut se demander ce qui a vraiment choqué dans l'histoire de Gengoul : ce n'est certainement pas le châtement du clerc adultère, qui a des précédents trop anciens. C'est peut-être qu'à l'attitude provocatrice et indécente de sa femme répond un châtement seulement burlesque, et non pas mortel comme celui qui frappe l'hérétique dans le récit de Grégoire de Tours. Il se produit alors un inadmissible mélange des genres, dans lequel le comique a le dernier mot, si bien que la *vita* finit en fabliau. Chez Grégoire, en revanche, la position des personnages (des hommes d'Eglise au lieu d'une femme), le contexte (la lutte anti-hérétique au lieu d'un adultère) et l'issue de l'épisode (la mort au lieu d'une pétomanie) évitent le ridicule ; la *Vita s. Gengulfi* est passible d'anathème parce qu'elle provoque le rire, et c'est donc ce dernier qui se trouve condamné, comme il l'est par les moines imaginés par Umberto Eco dans *Le nom de la rose*. Mais en dernier ressort, les coups de boutoir portés contre Gengoul sont peut-être essentiellement l'expression d'une rivalité monastique ou seigneuriale.

Monique Goulet, CNRS (LAMOP), Paris